

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 05
120063

TRAVAUX DE VOIRIE RUE YVAN GOLL – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES

Le lotissement des Castors, qui constitue une zone résidentielle, est composé de trois rues :
- la rue Albert Cuny,
- la rue des Castors,
- la rue Yvan Goll.

Ce lotissement constitue un ensemble où l'emprise de la voirie est réduite. La voirie de la rue Yvan Goll est fortement dégradée et les trottoirs et caniveaux sont inexistantes. De plus, des travaux de remplacement des collecteurs d'assainissement (réseau séparatif) et d'eau potable sont programmés courant 2013, ce qui nécessitera une remise en état globale de la voirie.

Le projet consiste à reprendre l'ensemble de la voirie, en redimensionnant la chaussée à 4 m et en créant un trottoir franchissable délimité par un caniveau d'un côté de la voirie afin de sécuriser le déplacement des piétons. De l'autre côté de la voirie, une bande pavée permettra de délimiter l'emprise de la voirie et permettra une sortie plus aisée des véhicules. Il est prévu également la création de 14 places de stationnement dont une réservée aux personnes handicapées.

Le montant des travaux est estimé à 129 195 € H.T.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

– SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général des Vosges pour la réalisation des travaux de voirie rue Yvan Goll,

– AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

 Nombre effectif des Membres
 du Conseil Municipal..... 35

 Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
 exercice..... 35

Nombre des Membres présents
 à la séance..... 31

Procuration..... 4

 Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à Pierre LEROY
Francine WALTER	à Ramata BA

 Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
